

A.W.B.B.

Comité Provincial du Hainaut

Montigny-le-Tilleul, le 02/02/2022

PV n°17 de la Commission de contrôle des feuilles du 02/02/2022

Présents : MM. Robert SONVEAUX
Christophe NOTELAERS
Jules DELEPELAERE
Christian CRAPPE
Joseph TURRISI

PC16 – Documents non présentés
=====

Néant

PC 22 – Arbitres absents
=====

Néant

PC 28 – Délégués absents (U12/U10/U8/U6)
=====

Néant

PC 48 – Feuilles incomplètes
=====

27141	JS Soignies (0939)	N° de la licence coach erroné ou manquant
36141	JS Soignies (0939)	Nom d'équipe et/ou matricule manquant
45113	BC Mons Capitale (1845)	N° de la licence coach erroné ou manquant
45113	TEF Kain (0958)	N° de la licence coach erroné ou manquant

PC 48 – Feuille non rentrée le jour de la réunion
=====

48012 Spirou Basket Jeunes (0284) : feuille du tournoi U6 joué le 22/01/2022

PC 66 - Résultat non communiqué dans les délais
=====

Néant

PC 73 - Forfaits
=====

HA12131	SA	29/01/2022	17:00	JSE Enghien	-	JS Dottignies	20 - 0	AP
HA23074	SA	29/01/2022	16:00	Basketball Brunehaut	-	JS Cuesmes	0 - 20	AP
HA25084	SA	29/01/2022	10:00	BC Mons Capitale	-	BC JS Estaimpuis	20 - 0	AP

HA44112	SA	29/01/2022	13:00	BF Montagnard	-	ABC B Péronnes	0 - 20	AP
---------	----	------------	-------	---------------	---	----------------	--------	----

HAC08013A	SA	29/01/2022	13:00	RE Pont-de-Loup A	-	JS Stambruges	20 - 0	AP
-----------	----	------------	-------	-------------------	---	---------------	--------	----

HAC08013R	DI	13/02/2022	11:00	JS Stambruges	-	RE Pont-de-Loup A	20 - 0	AP
-----------	----	------------	-------	---------------	---	-------------------	--------	----

PC 73 – Forfaits (problèmes CST – sans amende)
=====

Néant

PC 76/73 - Forfaits administratifs
=====

HA36141	SA	29/01/2022	10:30	BE Courcelles B	-	JS Soignies B	20 - 0	FAD
---------	----	------------	-------	-----------------	---	---------------	--------	-----

36141 JS Soignies (0939)

PC76.5 : Pas de marqueur inscrit sur la feuille

Tournois U6 & U8

48121 T.E.F. Kain (0958)

PC16/73 : joueur non-affilié

48112 BBC Leuze (1047)

PC16/73 : joueur non-affilié

PC 33 B – Absence Licences de coach
=====

Seniors :

HAC01013A : GGBC Colfontaine (2653) / 05203 : JS Péruwelz (1355) / 05247 : UB Quaregnon (2589) /

10117 : JS Stambruges (1208) / 10117 : GGBC Colfontaine (2653) /

06141 : Spirou Ladies Charleroi (1810) / 07131 : BCPC Bracquegnies (2680) / 07131 : JSLB Frameries (0461) /

07174 : RBC Marcinelle (0146) / 09061 : CB Roy Fraternité (0176) / 09064 : BCSL Ellignies (1755) /

09073 : AAR Lessines (1453) / 11155 : Fémina Docherie (1624) / 11161 : BE Courcelles (1052) /

12066 : BBC Leuze (1047) /

Jeunes :

HAC03030A : JS Luttre (0981) / HAC03030 A : RE Pont-de-Loup (2726) / HAC05061A : BC L'9 Flénu (2500) /

HAC07061A : JSE Enghien (2647) / HAC10014A : JS Dottignies (2678) / HAC11014A : JS Dottignies (2678) /

13161 : BE Courcelles (1052) / 13173 : RCBE 2000 (1325) / 16203 : JS Stambruges (1208) /

19121 : BE Courcelles (1052) / 21162 : JSE Enghien (2647) / 22161 : BE Courcelles (1052) /

23113 : UBC Quaregnon (1567) / 23182 : JS Stambruges (1208) / 24036 : BC Carnières (1408) /

25206 : AAR Lessines (1453) / 28136 : BC Silly (2691) / 29036 : JS Cuesmes (2533) /

29104 : BC Mons Capitale (1845) / 29104 : JSLB Frameries (0461) / 34116 : Tremplin Mouscron (1846) /

41112 : JS Péruwelz (1355) /

48121 : REBC Templeuve (0496) / 48121 : ASTE Kain (1759) / 48121 : BCJS Estaimpuis (2636) /

48101 : JS Péruwelz (1755) / 48112 : CB Roy Fraternité (0176) / 48112 : REBC Templeuve (0496) /

Christophe NOTELAERS

Robert SONVEAUX

PV de CP n°24 du 02/02/2022

Présents : MM. Robert SONVEAUX
 Christophe NOTELAERS
 Jules DELEPELAERE
 Christian CRAPPE

Le PV n°17 de la Commission de contrôle des feuilles est approuvé par le bureau.

Matches non joués (demande de remise du club visité ou visiteur pour cause de covid) :

Les documents officiels attestant la positivité/mise en quarantaine d'au moins 3 joueurs/joueuses ayant été envoyés par le club, le bureau décide de mettre les matchs repris ci-dessous à reprogrammer. Les 2 clubs sont priés de se contacter et de fixer une nouvelle date de commun accord. La nouvelle date doit être communiquée au responsable des modifications pour le 18/02/2022 au plus tard.

Conformément au protocole AWBB, les matchs seniors doivent être reprogrammés la 2^{ème} semaine qui suit le week-end remis.

HA02264	DI	30/01/2022	15:00	BC Ransart Charleroi B	-	Fémina Docherie A	Remis
HA03116	SA	29/01/2022	20:30	JS Stambruges A	-	CB Royale-Fraternité A	Remis
HA06122	MA	25/01/2022	20:00	DPK Charleroi B	-	BC Pont-De-Loup	Remis
HA06083	SA	29/01/2022	20:30	Red Sox Marcinelle	-	US Vx Campinaire EBC D	Remis
HA08146	SA	29/01/2022	18:30	JS Stambruges B	-	GGBC Colfontaine B	Remis
HA10115	MA	25/01/2022	20:30	BC Féminin Quaregnon	-	JS Péruwelz A	Remis
HA16047	SA	29/01/2022	11:00	New BC Boussu 2013	-	BBC Brainois	Remis
HA26115	SA	29/01/2022	11:00	Union BC Quaregnon A	-	Olympic MSM A	Remis
HA28185	DI	30/01/2022	10:00	Basketball Brunehaut	-	BC JS Estaimpuis	Remis
HA36072	DI	30/01/2022	11:00	BF Montagnard	-	JS Cuesmes B	Remis
HA36112	SA	29/01/2022	15:00	BF Montagnard	-	BBC Brainois A	Remis
HA37106	SA	29/01/2022	09:00	GGBC Colfontaine C	-	JSE Enghien B	Remis
HA44072	SA	29/01/2022	13:00	BF Montagnard	-	BBC Brainois	Remis

4 matchs de coupe du Hainaut jeunes (HAC04030R, HAC07062A, HAC10013A et HAC11013A) ont également été remis et sont reprogrammés.

Match arrêté :

Le match suivant a été arrêté suite à un problème technique. Suite aux explications reçues des 2 arbitres et aux informations reçues de la commission informatique, le bureau décide que le match doit être rejoué. Les 2 clubs sont priés de se contacter et de fixer une nouvelle date de commun accord. La nouvelle date doit être communiquée au responsable des modifications pour le 18/02/2022 au plus tard.

HA01264	DI	30/01/2022	17:00	BC Ransart Charleroi A	-	New BC Boussu 2013 A	Arrêté
---------	----	------------	-------	------------------------	---	----------------------	--------

Matches non joués :

Il a été constaté avant le premier match prévu à 10h00 que la salle de La Louvière était indisponible pour la pratique du basket-ball. Les arbitres et l'équipe visiteuse étaient déjà sur place.

Le bureau estime qu'il est de la responsabilité du club visité de vérifier la disponibilité de la salle lors de la programmation d'un match.

Par conséquent, le bureau décide le forfait pour le premier match (l'équipe adverse et les arbitres s'étant déplacés) et le forfait administratif pour les 2 suivants.

HA20152	SA	29/01/2022	10:00	BC AMLL	-	JS Cuesmes	0 - 20	PP
HA17122	SA	29/01/2022	12:00	BC AMLL B	-	BC Silly	0 - 20	FAD
HA22132	SA	29/01/2022	14:00	BC AMLL	-	Olympic MSM B	0 - 20	FAD

Mutation administrative accordée : Néant

Matches amicaux/tournois autorisés : BCJ Ressaix (1284), SpirouLadies Charleroi (1810)

Forfaits Généraux : Néant

Secrétariat :

Secrétariat Général : changement d'adresse postale de la secrétaire du BCF Quaregnon (2360). Site adapté.

Secrétariat Général : changement de trésorier du Red Sox Marcinelle (2707). Site adapté.

Mr Albert De Smet : Reçu ordre du jour de la séance du CJP du 08/02/2022.

Rappel des obligations des clubs :

Toute déclaration de forfait général ou de forfait pour un match doit être envoyée à forfait@baskethainaut.be

Instructions pour la communication des résultats et envoi des feuilles pour la nouvelle saison 2021 – 2022

Championnats :

Communication des résultats seniors et jeunes : doivent être introduits directement sur la plateforme gestion.awbb.be par le club visité.

Envoi des feuilles des rencontres de championnat (format pdf) pour le lundi midi (sauf 3&3) : feuilles@baskethainaut.be

Envoi des feuilles des rencontres de 3&3 pour le lundi midi : minibasket@baskethainaut.be

Modifications calendrier : Toutes les demandes seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur au responsable par e-mail (calendrier@baskethainaut.be)

Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.

Attention : Toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard.
Passé ce délai, la demande sera refusée.

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».

Christophe NOTELAERS

Robert SONVEAUX